



# **GUIDE DES NORMES SUR L'UTILISATION DU LOGO DU FONDS DES TALENTS**

Avril 2016

## 1. VERSION OFFICIELLE DU LOGO

Les présentes normes d'utilisations du logo « Fonds des talents » doivent être respectées en tout temps, sur tous supports de communication ou de diffusion. En aucun cas les différentes versions du logo ne doivent être modifiées ou altérées. Toute utilisation ou duplication du logo doit obtenir le consentement préalable de Téléfilm Canada. Ce guide vous informe des différents contextes d'utilisation du logo dans chacune de ses versions.

### Version française



The logo for the French version of the Talent Fund. It features the word "FONDS" in purple, followed by "DES" in green, and "TALENTS" in purple. Below "TALENTS" is the text "TALENT FUND" in green.

### Version anglaise



The logo for the English version of the Talent Fund. It features the word "TALENT" in purple, followed by "FUND" in purple. Below "FUND" is the text "FONDS DES TALENTS" in green.

## 2. UTILISATION DU LOGO ET RESTRICTIONS

### 2.1. Taille minimale

Le logo doit toujours être assez gros pour que le mot-symbole puisse être lu. La taille variera donc en fonction de la résolution du support utilisé. La taille minimale du logo ne devrait pas être inférieure à 3,8 cm (1.5 po) de largeur pour la version en français ou 3,175 cm (1.25 po) de largeur pour la version en anglais.

### 2.2. Espace libre

L'espace libre est une zone de protection entourant l'extérieur du lettrage du logo dont la largeur et hauteur externe correspond à une fois la taille de la lettre « T » du mot « TALENTS ». Aucun élément visuel ne doit apparaître dans cet espace libre ni être relié à la figure du logo. L'arrière-plan ne doit pas réduire la visibilité du logo.

### 2.3. Arrière-plan

Le logo ne peut apparaître que sur fond noir, blanc ou gris. Ne présentez pas le logo sur des fonds d'autres couleurs ni ne modifiez ces choix de couleur, notamment en ajoutant une teinte, un fondu ou autre.

### 2.4. Utilisation proscrites du logo

Pour préserver l'identité du logo Fonds des talents, le graphisme et la position du logo ne doivent en aucun cas être modifiés. N'orientez pas le logo verticalement ou en diagonale. N'utilisez pas une partie du logo seule. N'encadrez pas le logo. Ne le teintez pas. Ne l'utilisez pas dans un encadré avec d'autres noms ou logos.

# CHARTE DES COULEURS OFFICIELLES

ENGLISH VERSION:

**TALENTFUND**  
FONDS DES TALENTS

VERSION FRANÇAISE:

**FONDS**DES**TALENTS**  
TALENT FUND

CMYK Uncoated:  C: 82 M: 97 Y: 0 K: 0  
 C: 35 M: 95 Y: 0 K: 0  
 C: 46 M: 0 Y: 90 K: 0

RGB:  R: 87 G: 51 B: 147  
 R: 171 G: 49 B: 146  
 R: 150 G: 202 B: 79

HTML:  #573393  
 #AB3192  
 #96CA4F

ENGLISH VERSION:

**TALENTFUND**  
FONDS DES TALENTS

VERSION FRANÇAISE:

**FONDS**DES**TALENTS**  
TALENT FUND

CMYK Uncoated:  C: 35 M: 95 Y: 0 K: 0  
 C: 46 M: 0 Y: 90 K: 0  
 C: 0 M: 0 Y: 0 K: 0

RGB:  R: 171 G: 49 B: 146  
 R: 150 G: 202 B: 79  
 R: 255 G: 255 B: 255

HTML:  #AB3192  
 #96CA4F  
 #FFFFFF

## ZONE DE PROTECTION

## GRANDEUR MINIMALE



3.175 cm de largeur (1.25 po)



3.8 cm de largeur (1.5 po)

# VERSION MONOCHROME ET RENVERSÉE

ENGLISH VERSION:

**TALENTFUND**  
FONDS DES TALENTS

VERSION FRANÇAISE:

FONDS DES **TALENTS**  
TALENT FUND

CMYK Uncoated: ● C: 0 M: 0 Y: 0 K: 100

● C: 0 M: 0 Y: 0 K: 50

RGB: ● R: 0 G: 0 B: 0

● R: 147 G: 149 B: 152

HTML: ● 000000

● 939598

ENGLISH VERSION:

**TALENTFUND**  
FONDS DES TALENTS

VERSION FRANÇAISE:

FONDS DES **TALENTS**  
TALENT FUND

CMYK Uncoated: ● C: 0 M: 0 Y: 0 K: 0

RGB: ● R: 255 G: 255 B: 255

HTML: ● FFFFFFFF

### 3. LOGO POUR CRÉDIT AUX PRODUCTIONS OU PROJETS FINANCÉS VIA LE PROGRAMME DE PRODUCTION À MICRO-BUDGET DE TÉLÉFILM CANADA

L'utilisation des logos "Téléfilm / Fonds des talents » fusionnés en une seule image, est destinée à des fins de mention et d'insertion au générique d'une œuvre audiovisuelle canadienne ayant reçu du financement par le biais du programme de production à micro-budget de Téléfilm Canada. Ce crédit doit être dans la langue dans laquelle a été réalisé le projet ou la production. Dans le cas d'une production ou projet bilingue ou dans une langue autre que le français et l'anglais (ex: projets en langue autochtones), seule l'une des deux versions du logo ci-dessous doit être utilisée.

#### Version française

**TELEFILM**  
C A N A D A

**FONDS** DES **TALENTS**  
TALENT FUND

#### Version anglaise

**TELEFILM**  
C A N A D A

**TALENTFUND**  
FONDS DES TALENTS

#### 4. LOGO POUR PARTENARIATS

Le Fonds des talents s'engage à reconnaître le soutien financier des sociétés **Bell Média** et **Corus**, comme partenaires principaux du Fonds. La version du logo Fonds des talents avec crédits « Bell Média / Corus Entertainment », doit être utilisé dans le cadre d'initiatives de promotion soutenues par le Fonds des talents, au Canada et à l'international.

##### Version française



##### Version anglaise



## 5. RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Ludovic Jaouen**, Conseiller marketing et image de marque, par téléphone au **(514) 283-0838** poste 2149, ou par courriel à l'adresse suivante : [ludovic.jaouen@telefilm.ca](mailto:ludovic.jaouen@telefilm.ca)